

Cartographie de Ré : aires comparées de quelques espèces

par André TERRISSE*

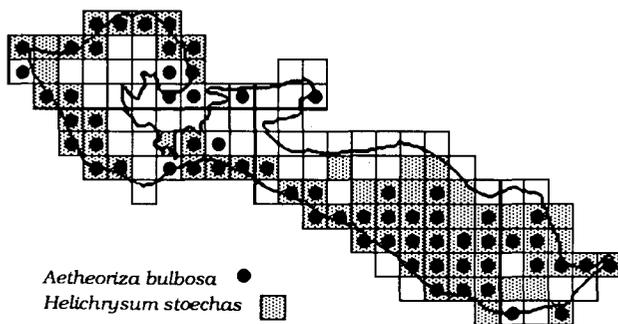
Les cartes ci-dessous présentent chacune deux espèces dont les aires de répartition sont comparables. Malgré cela, les deux espèces d'un même couple n'ont pas obligatoirement la même écologie, et appartiennent donc souvent à des groupements phytosociologiques différents mais occupant dans l'espace des zones contiguës (par exemple : avant-dune/dune fixée ; ou : sous-bois/friche ; ou encore, pour un chemin sableux : les bords et la bande centrale).

Les espèces cartographiées ci-dessous sont suffisamment repérables dans la nature pour qu'on puisse espérer qu'il n'y ait pas trop d'omissions dans les cartes.

Pour que ces cartes soient immédiatement lisibles, je n'ai fait figurer sur chacune d'elles que deux espèces ; mais il est bien évident que, chaque fois, la répartition indiquée pourrait s'appliquer, à peu de carrés près, à d'autres espèces.

Précisons enfin que les données écologiques, qui résultent de mes observations récentes, ne sont valables que pour Ré ; on sait que certaines plantes peuvent se trouver, selon les régions, dans des milieux très différents : c'est le cas, par exemple, d'*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*.

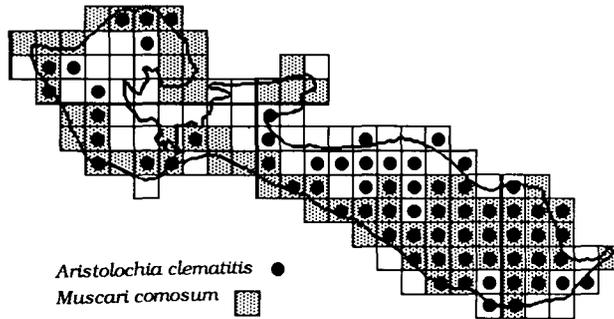
• *Aetheoriza bulbosa* subsp. *bulbosa* et *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*



Les aires de ces deux espèces des pelouses sèches coïncident sur le pourtour des côtes sableuses ; à l'intérieur, l'aire de *Helichrysum* englobe celle de *Aetheoriza* et la déborde. En fait, la coïncidence est seulement géographique : sur le rivage *Aetheoriza bulbosa* est une espèce de l'avant-dune, où elle contribue

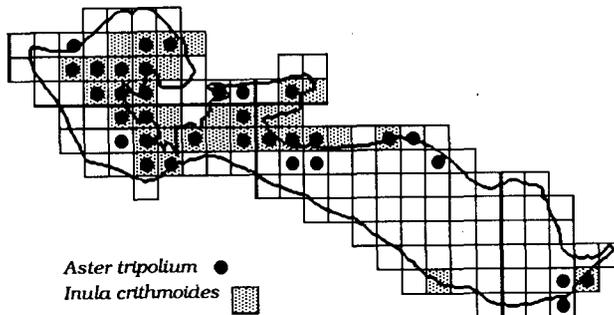
à la fixation du sable, alors qu'*Helichrysum stoechas* est une caractéristique de la dune fixée. A l'intérieur, l'Immortelle est surtout une plante des friches anciennes, alors qu'*Aetheoriza bulbosa* garnit le sol de certains sous-bois, sous une forme pratiquement stérile.

• ***Aristolochia clematitis* et *Muscari comosum***



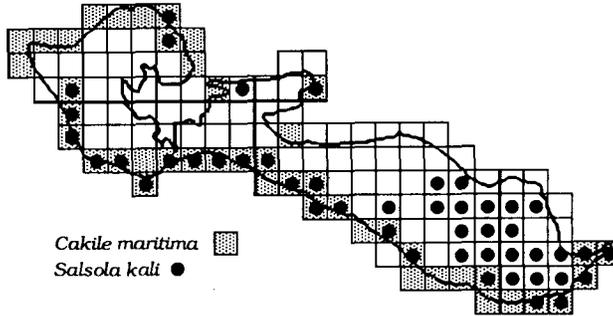
Ces deux espèces, qu'on peut considérer comme rudérales, sont beaucoup plus communes sur l'île que sur le continent à quelque distance des côtes. On les rencontre à la fois dans la dune fixée, où cependant l'Aristolochie est peu commune, alors que le Muscari est abondant, et dans les friches un peu anciennes, où au contraire l'Aristolochie forme des peuplements beaucoup plus étendus et denses. Pourtant, ses jeunes tiges sont assez souvent grillées par les gelées tardives, alors que le Muscari semble peu sensible au gel.

• ***Aster tripolium* subsp. *tripolium* et *Inula crithmoides***



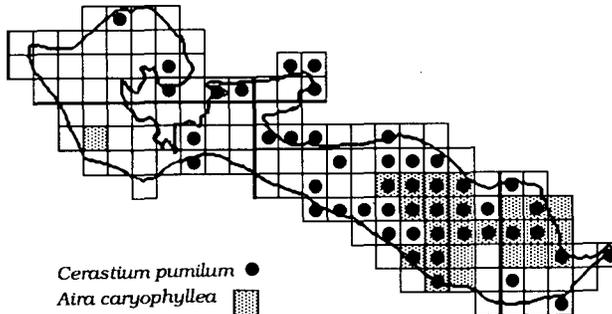
Ces deux espèces manquent rarement à proximité des bassins d'eau salée de Loix, d'Ars ou du Défens : l'Inule au bord même des bassins, alors que l'Aster occupe les terrains vaseux, en particulier ceux des bassins abandonnés. La station isolée d'*Inula crithmoides* (en XS 2712) semble aberrante, sur un rivage rocheux-sableux, et non vaseux.

• *Cakile maritima* subsp. *maritima* et *Salsola kali* subsp. *kali*



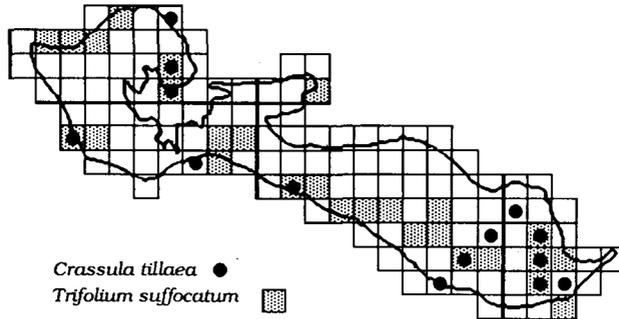
Ces deux espèces caractérisent, avec *Atriplex laciniata* (= *A. arenaria* = *A. sabulosa*), l'**Atriplicetum laciniatae**, groupement du haut de plage. La répartition sur Ré de *Cakile maritima* et celle d'*Atriplex laciniata*, strictement inféodés au haut de plage, sont très comparables, tandis que *Salsola kali*, qui est très rare sur la côte nord de l'île, est présent et parfois abondant, à distance du rivage, sur les friches sableuses récentes du tiers sud-est. Il envahit facilement les cultures d'asperges, en particulier, y trouvant un sol comparable par sa texture à celui du haut de plage.

• *Cerastium pumilum* subsp. *pumilum* et *Aira caryophylla* subsp. *caryophylla*



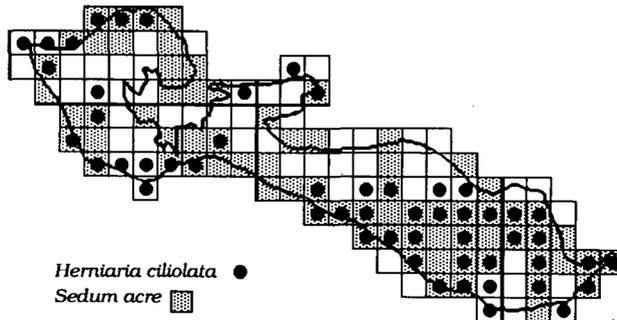
Ce sont deux espèces des terrains secs ; mais l'aire du Céraiste est plus dispersée ; celle de l'*Aira*, à part une station isolée, est groupée dans le tiers sud-est de l'île. Le premier se rencontre surtout dans les clairières des bois clairs ou les friches où les cultures sont abandonnées depuis longtemps ; la deuxième est une plante des sables mobiles : partie centrale des chemins d'exploitation, notamment.

• *Crassula tillaea* et *Trifolium suffocatum*



On rencontre souvent ensemble ces deux espèces, car elles recherchent le même type de terrain : les sables tassés, en particulier au bord des chemins, où l'humidité subsiste un peu plus longtemps. Les stations du Trèfle sont plus nombreuses, mais celles de *Crassula* sont plus fournies, car c'est une espèce éminemment sociale : quand elle s'installe sur une friche ancienne, on repère parfois de loin le tapis rouge qu'elle y forme, faisant concurrence à ceux, beaucoup plus communs, de *Rumex acetosella*.

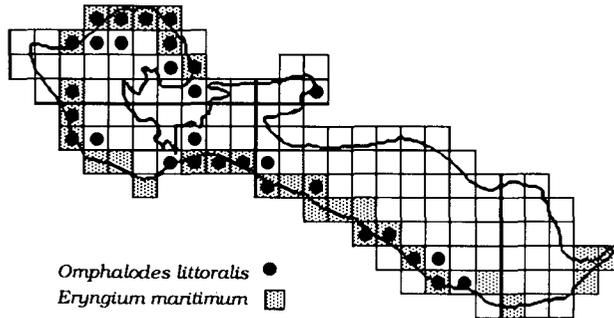
• *Herniaria ciliolata* et *Sedum acre*



Voici deux des espèces les plus répandues sur l'île, depuis la dune fixée jusqu'aux friches anciennes de l'intérieur. Certes, l'aire du Sédum est plus étendue, mais c'est qu'on le rencontre aussi dans les agglomérations, sur les vieux murs, et même parfois sur les toits.

Leur stratégie d'occupation du terrain est très différente : le Sédum forme des touffes raides et compactes, alors que les tiges d'*Herniaria ciliolata* s'étalent sur le sol à partir du pivot central en un cercle presque parfait pouvant atteindre 80 cm de diamètre.

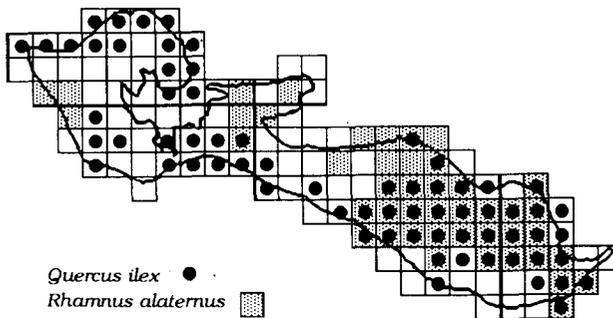
• *Omphalodes littoralis* et *Eryngium maritimum*



Ces deux espèces, dont la première est protégée au niveau national, alors que la seconde devrait l'être au niveau régional, se retrouvent au long des côtes sableuses de l'île. Elles sont notées dans un nombre à peu près égal de carrés (une trentaine).

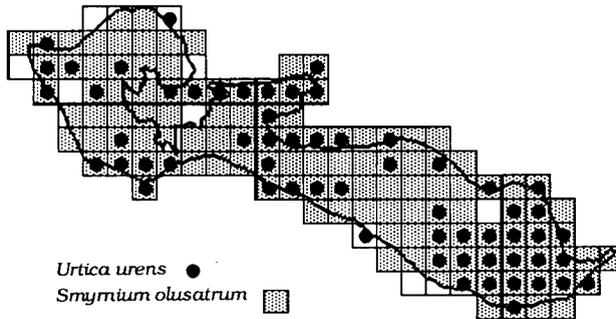
L'*Omphalodes* constitue des peuplements importants dans la dune fixée, et parfois même à plusieurs centaines de mètres du rivage. Au contraire, on ne rencontre l'*Eryngium* que par pieds isolés, et il est strictement inféodé à l'avant-dune : au niveau de la dune fixée, déjà, il est remplacé par *Eryngium campestre*.

• *Quercus ilex* et *Rhamnus alaternus*



Cet arbre et cet arbuste méditerranéens sont abondants sur Ré, mais leur installation ne date pas du tout de la même époque : le Chêne vert est ici une essence naturelle ; en tout cas, sa présence est attestée depuis très longtemps : dans un récent numéro des *Cahiers de la mémoire*, P. TARDY cite un texte de 1572 : « Peut y avoir cinquante ans qu'il y avait un beau bois de ceux qui couvraient autrefois l'île de chênes-verts depuis Rivedoux jusqu'à l'abbaye des Châteliers et par là tirant vers La Flotte ». Au contraire, l'extension de l'Alaternes est récente : il y a un siècle il n'était cité que des remparts de Saint-Martin!

• *Urtica urens* et *Smyrniium olusatrum*



Ces deux plantes rudérales, très communes sur Ré, deviennent très rares sur le continent, dès qu'on s'éloigne des côtes, du moins dans le Centre-Ouest. Le Maceron est noté dans presque tous les carrés : il s'installe partout où on le tolère, notamment au bord des chemins. L'Ortie brûlante est au contraire une espèce des cultures pluriannuelles, en particulier les vignes.